



VILLE DE NICE
www.nice.fr

VICTOIRES DE LA RECHERCHE DE LA VILLE DE NICE PRIX JEUNE CHERCHEUR

OBJECTIFS cf délibération 46.1 du conseil municipal du 25 mars 2021

Dans le cadre de sa politique de soutien à la recherche, la Ville de Nice souhaite **mettre en valeur l'excellence de la recherche niçoise** et la faire connaître au grand public.

Pour ce faire, la Ville de Nice entend décerner 6 prix « Jeune Chercheur » venant récompenser les 6 meilleures thèses distinguées par chacune des écoles doctorales d'Université Côte d'Azur

CRITERES D'ELIGIBILITE

Afin que toutes les disciplines soient représentées, un prix sera décerné dans **chacune des écoles doctorales d'Université Côte d'Azur**, venant récompenser les **6 meilleurs thèses soutenues en 2023**.

Les thèses retenues devront être différentes de celles déjà primées par la Fondation UCA, dans le but de mettre en valeur le plus grand nombre possible de jeunes chercheurs.

CRITERE D'ATTRIBUTION DU PRIX

La sélection sera fondée sur le critère de l'excellence.

DATE LIMITE : 01/06/2024

CANDIDAT

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

Code Postal _____ Ville _____

Téléphone _____

Courriel _____

ECOLE DOCTORALE

SCIENCES FONDAMENTALES ET APPLIQUEES

SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET COMMUNICATION

SCIENCES DE LA VIE ET DE LA SANTE

DROIT ET SCIENCES POLITIQUES, ECONOMIQUES ET DE GESTION

SOCIETES, HUMANITES, ARTS ET LETTRES

SCIENCES DU MOUVEMENT HUMAIN

EUR :

DIPLOME :

DATE DE SOUTENANCE DE LA THESE :

PRESENTATION DE LA THESE

Intitulé de la thèse

Résumé de la thèse

OBSERVATIONS

DATE :

VISA DU DIRECTEUR

PIECES A FOURNIR

Pièces à joindre *:

- C.V
- Relevé d'identité bancaire du lauréat

Mairie de Nice
Victoires de la recherche
Président : Monsieur Xavier LATOUR
Pour tout renseignement s'adresser à :
Mairie de Nice
5 rue de l'Hôtel de Ville
Direction enseignement supérieur, recherche et formation
06364 NICE Cedex 4
candidature.esr@nicedazur.org

**Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique nécessaires à l'exécution d'une mission d'intérêt public mis en œuvre par la Direction Enseignement supérieur et Recherche de la Métropole Nice Côte d'Azur.*

Les données à caractère personnel sont collectées et traitées à ce titre conformément à l'article 6.1 (e) et (c) du RGPD

Les données enregistrées sont réservées à l'usage du personnel habilité de la Direction Enseignement supérieur et Recherche de la métropole Nice Côte d'Azur aux seules fins définies ci-avant et sont conservées deux ans dans ce cadre.

Conformément au Règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des données, et à la loi Informatique et Libertés du 06 janvier 1978 modifiée, vous pouvez accéder aux données vous concernant et demander leur rectification et leur effacement. Vous disposez également d'un droit à la portabilité de vos données, d'un droit à la limitation du traitement de vos données et du droit d'organiser le sort de vos données post-mortem.

Pour exercer vos droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce cadre, vous devez vous adresser à la Direction Enseignement supérieur et Recherche de la Métropole Nice Côte d'Azur à l'adresse mail candidature.esr@nicedazur.org.

Vous pouvez adresser une réclamation -en ligne ou par voie postale- auprès de la CNIL si vous estimez -après avoir contacté la Direction Enseignement supérieur et Recherche de la Métropole Nice Côte d'Azur, que vos droits ne sont pas respectés ou que le traitement mis en œuvre n'est pas conforme aux règles de protection des données.